

PÉTROLE

Rassemblement contre le forage de Vermilion à Blandy-lès-Tours

Lève de boucliers contre un forage pétrolier à Blandy-lès-Tours ce matin. À 10 h 15, un rassemblement est prévu sur le champ de foire de ce village de 756 âmes. Les riverains veulent montrer leur extrême vigilance à la compagnie pétrolière canadienne Vermilion qui exploite les puits d'une concession située au lieu-dit Chaunoy. Une initiative de Jean-Philippe Itier, élu de Blandy, avec l'association Mieux vivre à Blandy et le collectif Stop pétrole de schistes 77. « Nous sommes plusieurs à avoir vu cette semaine passer des camions en pleine nuit, de véritables usines roulantes, ainsi que des citernes, précise Jean-Philippe Itier. J'ai lancé cette manifestation en tant que citoyen. Nous ne laisserons pas faire n'importe quoi. » Le maire et d'autres élus de Blandy seront présents. Le conseil municipal se réunira le 8 avril pour débattre du sujet.

La compagnie canadienne dédramatise

Plusieurs questions se posent. S'agit-il de forages conventionnels ou de forages préparatoires à des fracturations hydrauliques, interdites avant le rendu d'un rapport définitif en juin selon le gouvernement ? « Vermilion nous dit qu'ils remettent en route un puits en sommeil pour un forage conventionnel. Mais en recoupant plusieurs informations, j'ai l'intime conviction que ce sont des travaux préparatoires au procédé de fractura-

tions hydrauliques, où l'on injecte de l'eau et des adjuvants chimiques au fond du puits », commente le maire, Eric Cadiou (sans étiquette). « Nous contestons l'utilisation de l'eau en grande quantité. Ils utilisent en un jour ce que le village consomme en un an. En outre, on n'a pas toutes les garanties que l'eau chargée de produits toxiques et remontée en surface n'aille pas polluer la nappe de Champigny et le ru d'Ancoeur. Enfin, nous craignons une circulation importante engendrée par les camions nom-

breux qui vont traverser les villages. » Chez Vermilion, qui produit 9 500 barils par an en France, on dédramatise. « Avec tout ce qui se passe aujourd'hui, il y a beaucoup d'amalgames. Mais nous ne faisons aucune activité non conventionnelle, celle qui est concernée par le rapport du gouvernement. Il s'agit de forages conventionnels, tout est déclaré à la Drire (NDLR : Direction régionale de l'Industrie, la recherche et l'environnement). Nous avons les autorisations. »

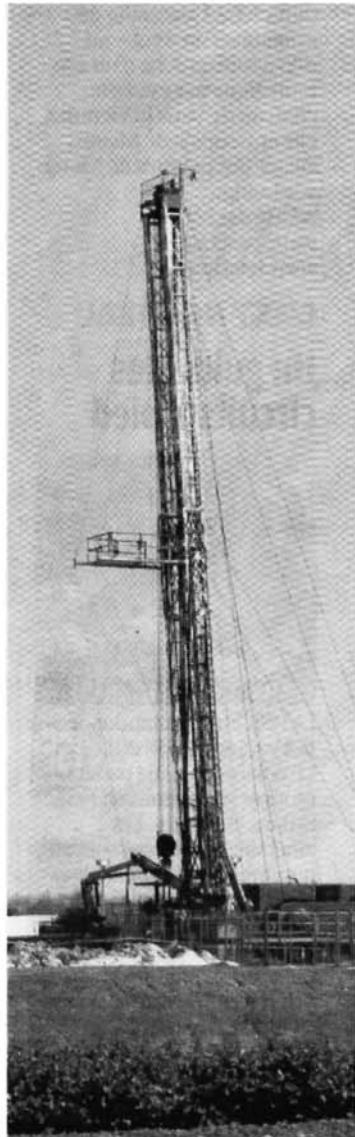
SOPHIE BORDIER

Deux lois en gestation

Le gouvernement va déposer un projet de loi afin que toute exploration du sous-sol soit désormais précédée d'une « consultation du public ». Le Code minier, qui est ancien, ne prévoit en effet que des procédures minimales. Actuellement, seules les demandes de permis d'exploitation sont soumises à enquête publique. La sénatrice de Seine-et-Marne Nicole Bricq (PS) va, elle, avec deux autres sénateurs, déposer une proposition de loi visant à interdire l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste sur le territoire national. Elle sera cosignée par tous les membres du groupe socialiste. Ils dénoncent

l'opacité qui a entouré les procédures d'attribution des permis de recherche ainsi que les risques pour la santé et l'environnement. Le gouvernement a octroyé un permis d'exploration à Treador et Hess, qui se sont déployés à Doue, Jouarre et Signy-Signets. Ces compagnies voudraient à terme exploiter du pétrole de schiste avec des techniques que dénoncent les écologistes mais aussi les élus. Il s'agit d'injecter de l'eau, du sable et des produits chimiques à haute pression. L'absence d'information de la part des compagnies a aussi été vivement critiquée par tous.

FAUSTINE LÉO



BLANDY, HIER. Le site de Chaunoy et la reprise d'un forage inquiétant dans le secteur. (LP/S.B.)